JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal de Peynier

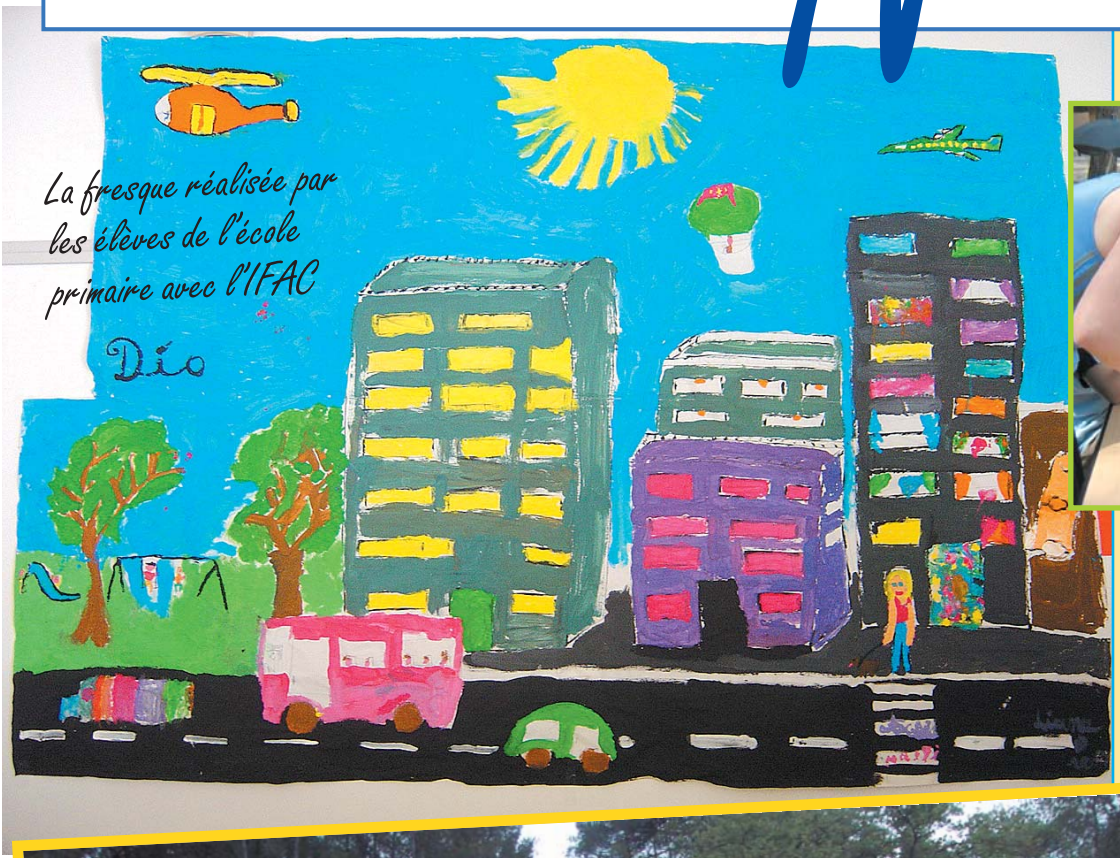

La fresque réalisée par les élèves de l'école primaire avec l'IFAC

La fête de l'enfance

numéro 10
décembre 2007

2ème festival Les Nuits Musicales de la Sainte Victoire

Sur les bancs de l'école
Une rentrée scolaire sereine

Au fils des rues
Les travaux de l'été

Culture
Du côté de la bibliothèque

Ça s'est passé à Peynier p 21
Les fêtes de l'été

VILLE DE PEYNIER
Commune du Pays d'Aix

EDITORIAL

VILLE DE PEYNIER
Commune du Pays d'Aix

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION
Le Journal de PEYNIER

numéro 10
Décembre 2007

Directeur de la publication :
Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Photos:
P. Maréchal
et L. Wilbik

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal Décembre 2007
ISSN : 2-914059-39-6

Chers Amis,

Voici revenu le temps des frimas et de l'attente des fêtes de fin d'année. A Peynier, nous avons vécu le dernier trimestre dans la tranquillité. Nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école lors d'une rentrée scolaire sereine. Tout avait été préparé durant l'été pour que les classes soient fin prêtes à recevoir élèves et instituteurs. Le associations ont, elles aussi, redémarré leurs activités que vous avez pu découvrir lors de leur forum annuel.

Au fil des pages de ce journal, vous découvrirez les événements qui ont marqué la vie de notre village : notamment les fêtes et manifestations de l'été placées sous le signe de la bonne humeur avec les traditionnelles fêtes votives, mais aussi de la grande musique avec la 2ème édition des Nuits Musicales de la Sainte-Victoire.

Après un été aux couleurs chaudes, les familles de Peynier abordent les fêtes du nouvel an. Que ces fêtes se déroulent dans la joie et la sérénité pour vous et toutes les personnes qui vous sont proches.

Bonne Année à toutes et à tous.

Vous êtes tous invités à la traditionnelle cérémonie le vendredi 4 janvier 2008 à 18 h 30 au centre socioculturel.

Le Maire de Peynier

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

La canicule connaît pas !

Les élèves de Peynier ne connaissent dorénavant plus la canicule. Afin de les hydrater et de les rafraîchir lors des fortes chaleurs estivales, des brumisateurs ont été installés sous le préau. Essai concluant !

Une rentrée sereine à l'école

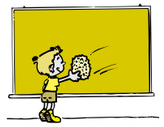

Cette année encore, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Avec des effectifs stables, 132 enfants en maternelle et 177 en primaire, le nombre de classes a été maintenu, à la satisfaction des parents et des enseignants.

Le Restaurant Scolaire est très assidûment fréquenté avec des taux d'inscription très élevés :

- 92 enfants inscrits en maternelle (soit 69,7 % des élèves),
- 165 enfants inscrits en primaire (soit 93,2 % des élèves).

La garderie du matin et du soir n'est pas en reste avec :

- 46 enfants inscrits en maternelle (soit 34,8 %)
- 35 enfants en primaire (soit 19,7 %)

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à Madame Carine Carlier, la nouvelle Directrice de l'école Primaire Jean-Jaurès qui dénombre pour l'année 2007-2008 177 élèves. Madame la Directrice qui possède une expérience de direction de 6 années dans le Val d'Oise semble déjà apprécier notre village et sa qualité de vie.

En conséquence et dans l'intérêt des enfants, nous lui souhaitons une longue carrière à Peynier afin que l'école puisse trouver une stabilité dans sa direction.

En juin, l'Inspecteur d'Académie a décidé d'aller dans le sens de la demande des parents d'élèves et d'accorder à titre expérimental pour une période d'une année le changement de rythme scolaire et d'instaurer la semaine des 4 jours.

En effet, le décret n°90-788 du 6 septembre 1990, modifié en 1991, permet aux Inspecteurs d'Académie d'aménager localement le temps scolaire. Nos écoles primaire et maternelle bénéficient d'un calendrier dérogatoire qui a subi le 8 octobre 2007, quelques modifications :

Calendrier dérogatoire des vacances scolaires de Peynier 2007-2008 :

- → **Noël :** du samedi 22 décembre 2007 au dimanche 6 janvier 2008
- → **Hiver :** du jeudi 14 février au dimanche 24 février 2008 (Attention l'école aura lieu le mercredi 13 février toute la journée)
- → **Printemps :** du jeudi 10 avril au dimanche 20 avril 2008 (Attention l'école aura lieu le mercredi 9 avril toute la journée)
- → **Fête du Travail :** du jeudi 1er mai au dimanche 4 mai 2008 (Attention l'école aura lieu le mercredi 30 avril toute la journée)
- → **Jeudi 8 Mai** : le vendredi 9 mai sera libéré, en revanche la récupération des deux demi-journées se fera le mercredi 7 mai toute la journée.
- → **Lundi 12 Mai :** est libéré.
- → **Eté :** vacances à partir du mercredi 9 juillet 2008.

Les parents d'élèves de Peynier après deux années de mobilisation ont donc obtenu cette modification du rythme scolaire pour nos enfants alors que le 27 septembre 2007, à la télévision le Ministre de l'Education annonçait les modalités de suppression du samedi matin pour la rentrée 2008 pour les écoles Primaires et Maternelles.
Cette réorganisation des rythmes conduit à une uniformisation des situations, aujourd'hui variées dans les écoles, puisqu'elle supprime de fait les rentrées anticipées qui mordaient sur les vacances. Les élèves bénéficient de la même durée de vacances que les autres.
La semaine des 4 jours pourrait ensuite être étendue aux collèges et aux lycées.

La Mairie ayant constaté un manque de places de garderie à l'école Primaire (suite aux inscriptions), une personne de plus a été affectée à la garderie du soir afin d'atteindre un nombre de 30 places disponibles, sachant que le périscolaire accueille 28 enfants aux activités de 16h30 à 18h30. Il en résulte que 58 enfants sont accueillis à l'école Primaire après 16h30 sur un effectif de 177 enfants inscrits à l'école, c'est-à-dire, que nous devons faire face à un quart des effectifs après 16h30 en leur offrant soit des activités, soit une garderie.

Nous vous rappelons que 45 places de garderie à l'école maternelle sont disponibles sur un effectif d'inscrits de 132 élèves.

Enfin, suite au décès d'un enfant dans une cantine scolaire d'une commune voisine, malgré son inscription dans un système de PAI (Projet d'Accueil Individualisé), la ville de Peynier a décidé de réexaminer son système de protection des enfants à pathologie présentant un risque pour la vie ou leur santé (allergie alimentaire ou autre). En séance du 17 octobre 2007, le Conseil Municipal a pris une délibération modifiant le règlement de cantine et de garderie ; de plus, le nouveau dispositif du PAI s'étendra désormais à la totalité des temps périscolaires. Les inscriptions aux activités périscolaires seront donc modifiées afin de solliciter des parents, tous renseignements relatifs à d'éventuelles pathologies.

SOUVENIRS, SOUVENIRS

C'était le carnaval de la maternelle en 2007…

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Activités périscolaires

Actuellement, tous les créneaux sont occupés avec 14 enfants par séance.

Une liste d'attente sur les créneaux du midi est mise en place. Il sera possible d'ouvrir un deuxième créneau si au moins 8 enfants en font la demande. Vous pouvez contacter Emmanuel ou Gwen au 04 42 53 11 44.

Les activités du midi coûtent 0,80 € la séance et celles du soir 2 € la séance.
Il faut préciser que dans un souci d'harmonisation de l'ensemble des services proposés sur la Commune, les activités du soir se terminent à 18 h 30, la crèche fermant ses portes désormais à 18 h.

Au programme

Activités du midi (durée 1 h) :

Lundi	Découverte de jeux selon les saisons
Mardi	Art plastique selon le calendrier
Jeudi	Atelier créatif "Voyage autour du Monde"
Vendredi	Atelier scientifique

Activités du soir (de 16 h 30 à 18 h 30) :

Lundi	Activités physiques et jeux sportifs Atelier musique
Mardi	Activités physiques et jeux sportifs Art plastique
Jeudi	Activités physiques et jeux sportifs Théâtre
Vendredi	Activités physiques et jeux sportifs Jeux de société

Une nouveauté cette année : la mise en place de l'aide aux devoirs

Ce nouveau dispositif, mis en place sur la commune, est encadré par une étudiante qui œuvre dans le cadre du service civil volontaire.
Le service civil volontaire n'est pas une nouvelle forme de volontariat, mais un socle commun aux différentes formes de volontariats existants. Il a pour ambition d'embrasser toutes ces formes, dans l'optique d'une plus grande cohérence, ainsi que d'une promotion de l'engagement des jeunes. En effet, le service civil volontaire permet à chaque jeune qui le souhaite de s'engager dans une mission en faveur de la collectivité et de l'intérêt général pour une période déterminée.

Si vous êtes intéressés par la démarche de ce service volontaire, vous pouvez vous rapprocher des services IFAC Provence en téléphonant au 04 42 53 11 44.

Comment ça marche ?

Concernant la mission de soutien scolaire, l'IFAC propose un espace d'aide aux devoirs animé par de jeunes volontaires âgés de 16 à 25 ans. Ils interviendront sur les structures dont la gestion déléguée a été confiée à l'IFAC Provence.
L'objectif est d'inscrire ce dispositif dans une logique de suivi hebdomadaire des devoirs. L'animateur sera là pour encadrer l'élève dans la réalisation de ses devoirs, lui donnant des conseils de méthodologie afin qu'il puisse par la suite être autonome et plus efficace. Ceci s'effectuera dans une dynamique de petits groupes (5 à 6 enfants par volontaire associatif selon le niveau scolaire).
Le volontaire associatif référent sera affecté à chaque groupe et devra donc suivre l'évolution des différents enfants qui le compose, et ce durant toute l'année scolaire.
Ce dispositif est ouvert à tous les enfants scolarisés du CE1 à la troisième, dans la limite des places disponibles, avec une attention particulière pour les enfants ayant le plus de difficultés à accomplir leurs devoirs.
Une participation financière (montant de l'adhésion fixe : 15,50 € par enfant ou 24,50 € par famille, et 1 € par séance) sera demandée.
Un réel engagement sera demandé à la fois aux parents et aux enfants.
Au moment de l'inscription, un règlement général devra également être entièrement lu, signé et intégré par les familles et enfants bénéficiant de l'aide aux devoirs. Cela permettra de poser le cadre et les limites auxquels les participants ne pourront déroger et maximisera donc, à terme, l'efficacité du dispositif. En effet, une collaboration étroite entre les familles, les enfants et les volontaires associatifs doit s'instaurer afin que l'aide aux devoirs soit vraiment bénéfique aux enfants.
A ce jour, il reste des places sur les créneaux du mercredi, matin pour les élémentaires et après-midi pour les collégiens.

La première Fête de l'Enfance

Dimanche 10 Juin 2007 a eu lieu sur la Base de Loisirs de La Garenne la première Journée de l'Enfance. Les enfants se sont amusés tout en découvrant des activités ludiques et créatives.

L'association "Trait d'Union" organisatrice de la manifestation, fidèle a son idée d'avoir sur la commune un lieu de parentalité qui soit un espace d'échanges et de dialogues, remercie le tissu associatif local qui s'est investi sur ce projet (en particulier nos partenaires : le CCFF, Litteralis, PSN, IFAC) ainsi que le CG13, le journal "La Provence" et la ludothèque "Le Puzzle".

Grâce à une équipe de bénévoles motivés, différents stands ont été mis en place. Environ 300 familles ont pu découvrir des créateurs de jeux ou des écrivains et participer aux ateliers proposés (sculpture sur ballon, perles, argile, maquette, maquillage,…) sans oublier les poneys et la ferme pédagogique.

Plusieurs personnes avaient dès le départ souhaité s'impliquer : les écoles et la bibliothèque de la commune, la crèche "Les Pignons", le personnel municipal.

Cette journée placée sous le signe de la simplicité et de la convivialité a dû malgré tout prendre fin vers 18h avec les résultats du concours de dessin de nos jeunes talents.

Grâce au soutien de la commune et à la mobilisation des Peyniérens et Peyniérennes cette manifestation a eu un réel succès. Petits et grands se sont donnés rendez-vous en 2008.

Pour la 2ème édition de la "Journée de l'enfance", nous voulons mettre l'accent sur la découverte du cirque dans toute sa diversité technique et artistique, avec la venue de l'école de cirque "la Loly Circus".

Les activités proposées (jonglerie, équilibre, notions d'acrobatie), permettront un éveil global de l'enfant et l'aideront à développer son potentiel créatif, tout en restant ludiques.

9ème Salon des Arts Plastiques des enfants

En mai dernier, l'Oustau a exposé les œuvres des petits Peyniérens dans le cadre du salon des arts plastiques des enfants dont le thème était "Métamorphoses, recyclage artistique de vieux vêtements et accessoires". 163 enfants ont participé à ce salon : 4 classes de maternelle de Peynier, 1 classe de maternelle de Châteauneuf-le-Rouge, l'atelier Re-Création de Rousset et les enfants de la section arts plastiques du Foyer Rural. Une réussite pour cette exposition qui a permis aux adultes de découvrir les talents de demain.

Une nouvelle directrice pour le Centre de Loisirs

Gwennaëlle Gontier, 24 ans, a pris ses fonctions au Centre de Loisirs en janvier 2007. Elle est arrivée de Marseille où elle était en charge du centre d'animation de la Valentine. Sa volonté est de travailler dans un village afin de mettre en place une réelle relation de proximité avec les enfants et leur famille, les institutions locales et les associations.

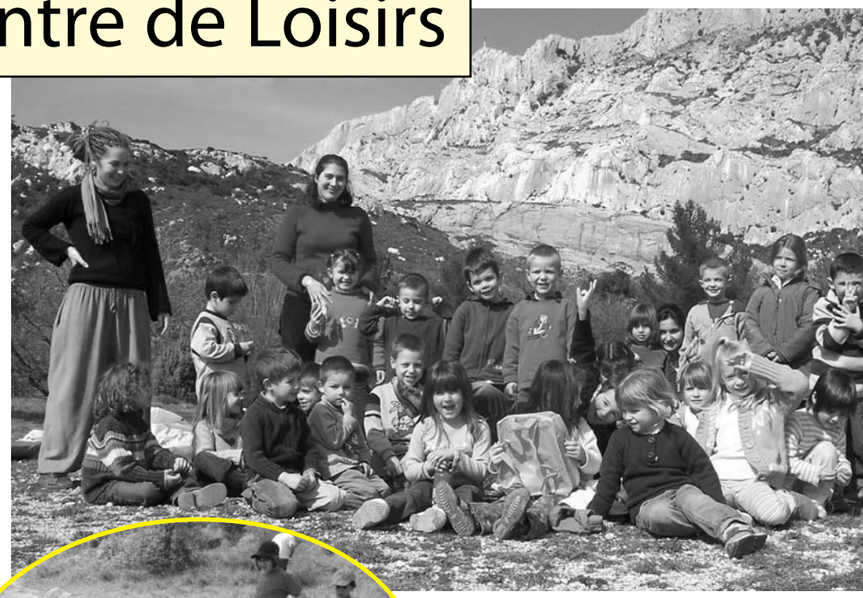

Le Journal de Peynier : Gwen, que nous proposes-tu ?

Gwennaëlle Gontier : Ma priorité en arrivant sur le centre de loisirs était de mettre en place des activités de qualité à travers lesquelles les enfants trouvent un réel plaisir pour qu'ils profitent pleinement de leurs vacances.

JP : Quelles activités proposes-tu ?

GG : L'avantage c'est que l'on est dans un système de découverte et d'initiation. De ce fait, les enfants trouveront une programmation variée dans le domaine sportif, artistique et culturel correspondant véritablement à chaque tranche d'âge.

JP : Comme par exemple ?

GG : Cet été, les enfants ont été sensibilisés à leur environnement et à l'écologie.

JP : C'est très important ; comment t'y es-tu prise ?

GG : Ils ont participé, sous forme ludique, à de grands jeux de plein air (chasse aux trésors, jeux de piste,…), des stages d'art plastique et des activités manuelles. Ils sont allés à Ensuès-la-Redonne pour participer à des ateliers pédagogiques sur le recyclage et sur la faune et la flore des calanques, en partenariat avec une association d'initiation à l'environnement.

Mais il y a eu aussi de nombreuses journées festives partagées avec d'autres centres de loisirs. Cet été, ils sont allés à Magicland, Aquacity,… Une journée poneys, une journée de découverte des arts du cirque et de nombreuses autres surprises se sont déroulées.

Les plus grands, de 9 à 11 ans, ayant besoin de sortir du cadre du centre de loisirs classique, ont pu profiter d'une programmation adaptée à leurs envies. Des stages multi-sports, de voile (optimist), des sorties sur Aix (bowling, laser game) et un séjour VTT leur ont permis de rencontrer d'autres jeunes.

Ouverture du Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal ouvre ses portes !

Il s'agit d'un lieu-ressources pour les parents et les assistantes maternelles. Ils peuvent y trouver tous les conseils et toutes les informations en terme d'accueil de la petite enfance. Les parents peuvent par exemple connaître les disponibilités des assistantes maternelles et se faire aider dans leur démarche d'employeur. Le RAM peut également, le cas échéant, assurer un rôle de médiation pour tout ce qui concerne la garde des enfants. C'est aussi là que l'on trouve les renseignements pour devenir assistantes maternelles et concrétiser un projet. Le RAM est donc un lieu de rencontres et d'échanges. Les assistantes maternelles qui le souhaitent, peuvent s'y retrouver pour participer à des animations destinées aux enfants, et pour discuter de leurs pratiques professionnelles.

Le RAM est géré par un syndicat intercommunal à vocation unique dont le président, élu à l'unanimité, est Monsieur Jean Bonfillon. Quatre communes y ont pour le moment adhéré : Gréasque, Fuveau, Peynier et Belcodène.

Carine Botto, qualifiée dans le domaine de la petite enfance et ayant une expérience auprès des assistantes maternelles a été recrutée pour animer le relais.

Démarrant son activité au 1er juin, elle a d'abord pris contact avec les autres relais du département, toutes les assistantes des communes concernées et mis en place une plaquette d'informations. Ceci en attendant son installation dans les locaux du RAM attenant au multi-accueil municipal de Fuveau, en septembre.

Elle se déplace régulièrement plusieurs fois par mois dans toutes les communes adhérentes , (la première permanence a eu lieu à Peynier le 4 octobre entre 8 h 30 et 12 h 30 au foyer socioculturel), y tient des permanences d'informations, et y propose des spectacles et animations. L'animatrice se tient à la disposition de toutes les personnes concernées.

Les assistantes maternelles (au nombre de 60 sur le territoire) attendaient impatiemment cette structure qu'elles réclamaient depuis des années. Les coordinatrices de Fuveau et Peynier et les élus de toutes les communes concernées ont travaillé plus d'un an sur ce dossier, avec la CAF et la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Quoi de neuf à Oxyjeune ?

L'Espace Jeunes a rouvert ses portes en septembre.

Cette année, deux formules sont proposées aux ados :

- ✔ une carte d'adhésion pour l'ensemble des activités,
- ✔ ou une carte de membres uniquement pour la salle

A la salle, les jeunes trouvent :

- ✔ un poste informatique avec connexion Internet
- ✔ une Play station
- ✔ une table de Ping pong
- ✔ un baby-foot
- ✔ des soirées, des repas
- ✔ des ateliers

De nombreux projets verront le jour cette année : ouverture de l'Espace Jeunes durant toutes les vacances sauf Noël, réaménagement et travaux dans la salle, un atelier "Internet expliqué aux anciens", la participation au téléthon et aux actions de solidarité, l'organisation s'un séjour d'été, l'accompagnement individuel des projets,…

Trois nouveaux ateliers ont vu le jour cette année : "Rap Session", aide aux devoirs et "Coup de Boost". Si vous avez un projet collectif, si voulez pratiquer une activité, ou réaliser un CV…, l'atelier "Coup de Boost" est fait pour vous.

Rappel des horaires d'ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h 30 - Mercredi de 14 h à 18 h 30 - Samedi de 14 h à 18 h

Des travaux pour améliorer le cadre de vie

Création de places de stationnement

Un nouveau parking aux Michels

Des nouvelles du clocher

Après les moutons, le changement du mécanisme et de toute la ferronnerie, l'horloge a été changée. Elle est synchronisée en temps réel par radio-fréquence. Bien que le nouveau cadran ait été monté à l'ancienne, Peynier est désormais à l'heure du monde.

De nouvelles plantations embellissent le village

Aménagement de la Zone du Verdalaï

Rénovation de l'intérieur du Centre Socioculturel

AU FIL DES RUES

Travaux d'entretien au cimetière

Pour faire face à une demande croissante de la population et afin d'éviter un accroissement de notre cimetière communal, la Mairie a engagé deux types d'actions.

Dans le cimetière historique, une procédure de récupération de concessions laissées à l'abandon est lancée ; ce qui devrait, au terme du processus, autoriser la mise à disposition d'une dizaine de caveaux.

Au nouveau cimetière, afin de mieux gérer l'espace et pour répondre à une demande pressante, la commune a investi dans l'installation d'un colombarium (espace particulier pour la conservation des cendres après incinération) d'une capacité de 10 emplacements (500 €), pour une concession de trente ans.
Les services municipaux pourront vous donner tout renseignement complémentaire souhaité à ce sujet.

Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) enterrés

Avenue de la Libération : les fils disgracieux ont disparu

Des réunions de concertation ont été organisées pour les travaux d'aménagement de l'avenue Mireille.

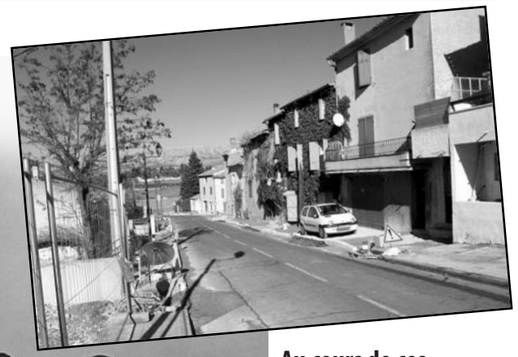

Au cours de ces réunions, ont été définis en concertation avec les riverains, les fondamentaux de cet aménagement : trottoirs, parkings, sens de circulation, …

FINANCES

La dette communale en baisse

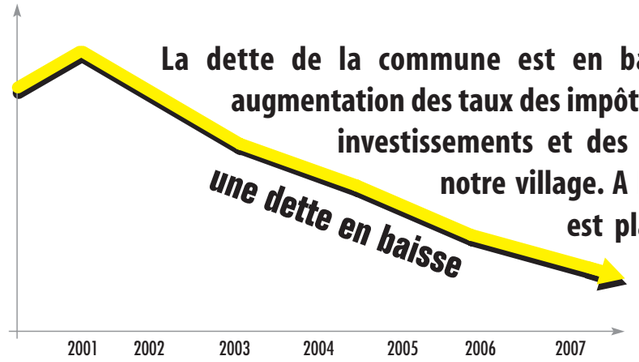

La dette de la commune est en baisse continue depuis 6 ans. Sans augmentation des taux des impôts communaux et tout en réalisant des investissements et des travaux nécessaires pour améliorer notre village. A Peynier, la gestion de l'argent public est placée sous le signe de l'équité et du sérieux.

Les principaux investissements

Chaque année, un programme de travaux est élaboré. Les principales réalisations effectuées en 2006 et 2007.

Les Travaux en 2006

- Réfection de nombreux chemins communaux
- Aménagement des ateliers municipaux
- Création d'une salle de sport à La Garenne
- Climatisation de plusieurs bâtiments publics : Centre Socioculturel, Foyer des Aînés, Bibliothèque Municipale
- Réfection de la façade du Centre Socioculturel et création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite
- Réfection de divers bâtiments communaux : accueil des services administratifs, service du cadastre
- Dans les écoles, aménagement d'une 7ème classe en primaire, réfection des peintures des classes, mise en sécurité du bac à sable de la maternelle
- Acquisition d'un tracteur et de remorques
- Mise en place d'un panneau d'information
- Achèvement du Théâtre de Verdure
- Installation d'une chaudière à granules de bois au Château

Les Travaux en 2007

- Construction de la station d'épuration
- Réalisation de réseau de transfert et assainissement
- Aménagement de la place des Michels
- Aménagement de l'entrée de ville, avenue Mireille (réalisé par la Communauté du Pays d'Aix)
- Enfouissement des lignes électriques, avenue de la Libération
- Rénovation du Centre Socioculturel
- Mise en place d'un système de désenfumage au centre Socioculturel et à la Maison des Jeunes
- Aménagement d'une aire polyvalente au Hameau des Michels
- Acquisition d'un tracteur pour la voirie
- Réfection de plusieurs chemins ruraux
- Réfection de la rue Sainte Victoire
- Aménagement d'un quai pour les livraisons au restaurant scolaire
- Eclairage des courts de tennis 3 et 4
- Changement du cadran de l'horloge de l'église
- Travaux d'amélioration des forêts

"Leï Tres Pigno" ont 50 ans

C'est en juillet que le Foyer des Anciens a fêté son cinquantenaire. Un anniversaire célébré par les 130 adhérents.

C'est par une chaude après-midi que nos anciens ont accueilli leurs invités pour cette sympathique manifestation : Monsieur le Maire de Peynier, Armand Paggiolo, Directeur de l'Entraide Solidarité 13 et Geneviève Fabre, Directrice Adjointe chargée de l'animation.

Autour du buffet, des médailles ont été remises à tous les anciens présidents du Foyer ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent pour la bonne marche du Foyer. Claude Peigné a été récompensé pour ses 10 années passées au service de la structure : il a reçu un objet souvenir ainsi que la Médaille de la Ville. L'après-midi s'est achevée autour du verre de l'amitié partagé dans la bonne humeur.

Rappel : Horaires d'ouverture des "Tres Pigno"

Le Foyer des Anciens est ouvert :

- ✔ *Tous les mercredis de 14 h à 18 h*
- ✔ *2 vendredis par mois pour les lotos.*

Marie Signoret à l'honneur : cent ans ça se fête !

A l'occasion de l'anniversaire du Foyer des Anciens, la commune a tenu à fêter sa nouvelle centenaire. Arrivée à Peynier dans les années 1940, Marie a longtemps tenu, avec son mari, une poissonnerie à Trets. C'est entourée de ses 2 filles, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière arrière-petits-enfants, que Marie Signoret a reçu des mains du maire de Peynier le diplôme de citoyenne d'honneur et la Médaille de la Ville.

Souvenirs, souvenirs…

Les repas de fin d'année des anciens

Les aînés de 65 ans et plus qui avaient choisi de venir au repas de fin d'année de la commune ont été gâtés. 140 personnes ont participé à cette manifestation. Au menu, l'apéritif et sa soupe de champagne très appréciée, un repas concocté par les Salons Maeva et des desserts confectionnés par les responsables du restaurant scolaire.

Alex et Marie ont su apporter ambiance et animation. En hommage à leur présence, les plus âgés, de 88 à 91 ans, ont chacun reçu un bouquet de fleurs offert par la commune.

3 champions de boxe thaï au Lotus Club

Le saviez-vous ? Avec ses 70 licenciés, le Lotus Club de Peynier est un des plus gros clubs de boxe thaï de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Avec des entraînements journaliers, la réussite de ses athlètes ne s'est pas fait attendre ; le club compte 3 champions :

- ✔ en moins de 57 kg, Jérémie Lardière est double champion Paca 2006 et 2007,
- ✔ en moins de 81 kg, Fabien Fouquet est champion Paca 2007,
- ✔ Benhamin Driss est demi-finaliste du championnat.

Félicitations à tous les trois !

Lotus Club
Ouvert tous les jours de 17 h à 21 h
Contact : 06 15 79 81 52

12ème édition de "Courir à Peynier"

"Courir à Peynier" s'est déroulée le dimanche 8 avril 2007.
Le départ était donné à depuis la Base de Loisirs de la Garenne pour 11,8 km de course dont 5,8 km sur route et 6 km sur chemins forestiers. La course était organisée par le Peynier Athlétic Club et inscrite au challenge du Pays d'Aix et au CDCHS 13 pour l'année 2007. Comme les années précédentes, le succès et le dépassement par l'effort étaient au rendez-vous pour les dizaines de coureurs engagés dans cette épreuve.

Une randonnée à la recherche des orchidées

Pour la deuxième année, la rando découverte, organisée par Peynier Sports Nature, a remporté un vif succès. Durant 2 jours, une centaine de randonneurs a parcouru les forêts peyniérennes à la recherche de la précieuse orchidée. Une sensibilisation ludique et sportive à la nature !

Les petits footballeurs en herbe

Pour la troisième année consécutive, la municipalité, en collaboration avec le Foyer Rural de Peynier, organise une section football pour les enfants de 6 à 10 ans.

Tous les mercredis après-midi au stade de la Garenne, de 14h30 à 16h30 ces petits sportifs sont accueillis par M. Ludovic Teyrol, entraîneur mis à disposition par la Commune.

Cette année, la section regroupe 12 nouveaux espoirs qui permettront de pérenniser l'activité footballistique sur notre commune.
La Mairie a offert à ces petits sportifs en herbe une tenue complète afin de les encourager.
La section reste ouverte à tous les petits Peyniérens qui souhaiteraient rejoindre leurs camarades en cours d'année.

Naissances

VERDIER Eléane 6 janvier 2007
GREAU Jeanne 14 janvier 2007
CANONGE Soleïa 14 janvier 2007
CHADLI Ryad 27 janvier 2007
DEMITRA Adrien 30 janvier 2007
AMOROS Alexis 31 janvier 2007
LOGEROT Damien 8 février 2007
SCHEERS Samir 8 février 2007
PACE Alessio 9 février 2007
CANILLAS Arthur 17 février 2007
FARRUGIA Alexandre 2 mars 2007
LAGARDE Janis 7 mars 2007
PETIT--EVEZARD Léo 10 mars 2007
MULLER Sybil 21 mars 2007
GOURBEYRE Dylan 8 avril 2007
LA ROCCA Julie 11 avril 2007
BENNASSER Mathis 21 avril 2007
BATIGNANI Emma 26 avril 2007
BLANC Lily 5 mai 2007
RANALDI Angélina 12 mai 2007
JAUME Marion 18 mai 2007
UTTSCHEID Zoé 22 mai 2007
SÉNÉ Mathias 31 mai 2007
JOURDAN Guillaume 31 mai 2007
RASELLI Maxime 1er juin 2007
BLUMET Romane 11 juin 2007
CHATEAUX Quentin 14 juin 2007
VOISIN Clara 20 juillet 2007
MORENO Paul 25 août 2007
RIVIER Lola 6 septembre 2007
GRAU Maxime 13 septembre 2007

Tous nos vœux aux bébés et aux heureux parents !

Mariages

LEFEVRE René et CASANOVA Catherine, le 4 janvier 2007
BOUAGALA Mohamed et AMADEI Emilie, le 10 février 2007
MULLER Grégor et BENYAHIA Karine, le 3 mars 2007
CREST Frédéric et MARAIS Pascale, le 12 mai 2007
GUIN Christophe et NICOL Anne-Laure, le 18 mai 2007
L'HOUR Michel et GARCIA Nathalie, le 26 mai 2007
GIRARD Anthony et BELTRAMON Elodie, le 9 juin 2007
SALIMOCHI Jean-Marc et NGUYEN VAN TANH Béatrice, le 9 juin 2007
PHILIPPE Bruno et LEFEVRE Frédérique, le 23 juin 2007
ESPANET Mattias et CROCHETIERE Isabelle, le 30 juin
MICHEL Serge et PELLEQUER Françoise, le 7 juillet 2007
SANSONETTI Pascal et BENSMAINE Véronique, le 25 août 2007
PEIRAT Albert et BROSSAUD Julie, le 1er septembre 2007
BLASQUEZ Nicolas et TRIBOULLOY Bénédicte, le 15 septembre 2007
GORDET Gilbert et ROUIS Jamila, le 29 septembre 2007

Nos vœux de bonheur aux mariés !

Décès

DUCLOS Claude	20 novembre 2006
LIAUMON Marie	1er décembre 2006
DEPAULE Norbert	3 décembre 2006
WERNERT Jean-Louis	7 décembre 2006
AGGERI Auguste	16 décembre 2006
CARUANA Anna	22 décembre 2006
BABAY Mohamed	7 janvier 2007
RIERA Camille	12 février 2007
BORRELLI Noëlle, épouse TACCHINO	17 février 2007
BERTRAND Auguste	8 mars 2007
CASABIANCA Pierrette, veuve VELLUTINI	1er mai 2007
PITTORE Louise, veuve BLANC	30 mai 2007
BIBICU Renée	1er juin 2007
DI PINTO Honorine, veuve DAYGUES	7 juillet 2007
GUILIANI Jean	20 juillet 2007
ZENATI Rachid	27 juillet 2007
VASSET Max	4 août 2007
BARBERA Vincent	12 août 2007
CHALTIN Hendrik	24 septembre 2007
BOYER Marie-Rose	2 octobre 2007

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

ENVIRONNEMENT

Les hommes en orange veillent sur nous !!!

Tout au long de l'année, le Comité Communal Feux de Forêt oeuvre pour la protection de notre environnement et la sauvegarde de nos biens et des personnes.

Après une période hivernale consacrée à divers travaux de débroussaillement, de nettoyage et d'entretien de nos voies communales mais également propice à de petits stages de formation, le CCFF voit son activité s'amplifier avec la période à risques de l'été.

Cette année a été une année particulièrement pénible pour nos bénévoles car la période de sècheresse accompagnée de grands coups de mistral a perduré au-delà des périodes normales pour notre région.

Ce ne sont pas moins de 500 heures en mission que vous ont consacrées nos "petits hommes en orange", sans compter les heures passées pour la préparation du matériel, la mise en place de la logistique, les réunions préparatoires et les debriefings d'après interventions.

Ces missions se décomposent de la manière suivante :

- 401 heures effectuées en patrouilles qu'elles soient planifiées ou spontanées pour faire face à des périodes à risques aggravés
- 16 heures passées en intervention sur divers feux (forêt, voiture, habitation), sur risque urbain et en fausses alertes
- 40 heures encadrement de manifestations telles que les Nuits de la Sainte Victoire, la fête de la musique, les feux de la Saint Jean...

- 43 heures, et ce sont certainement les plus importantes, dédiées à la sensibilisation du public et plus particulièrement des enfants de nos écoles maternelle et primaire. Il s'agit d'interventions en milieu scolaire, avec l'aval du corps enseignant, au cours desquelles les enfants sont amenés à une prise de conscience de l'absolue nécessité de participer activement à la protection de notre environnement, à la reconnaissance des divers intervenants en matière de sécurité sur l'espace communal (sapeurs-pompiers, forestiers-sapeurs, comité feux) ainsi qu'à une approche des diverses essences qui peuplent nos collines...

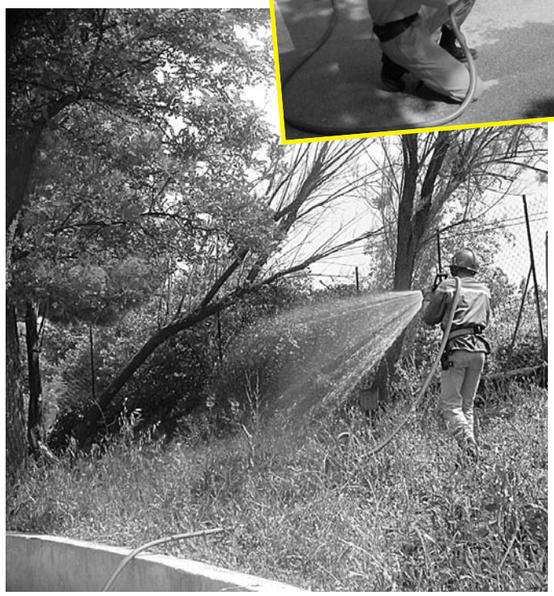

Un grand merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour participer aux activités du Comité Communal Feux de Forêt et encore bravo à tous pour votre efficacité, votre disponibilité, votre réactivité et surtout pour votre altruisme.

Du côté de la bibliothèque

Quelques parts... d'Afrique

L'Afrique noire à l'Oustau (tableaux, sculptures, artisanat…) et le Désert à la bibliothèque (photos de Thérèse Bérenguier, Josette Navas, et Anne-Marie Pasquier) : le mois de mai a été culturel et festif à Peynier !

Un vernissage en musique

Le groupe de percussionnistes de Clément Akuesson a rythmé le vernissage à l'Oustau : un rendez-vous qui a ravi toutes les générations.

Un Touareg à Peynier

Abdou est Touareg. Vêtu de bleu, son chèche sur la tête, avec sa gentillesse et son humour, il est venu à la bibliothèque rencontrer les Peyniérens pendant 2 jours et leur raconter le désert autour d'un thé à la menthe.

Les élèves des classes de CP, CE1 et CM2 ont apprécié cette rencontre insolite : Pourquoi tu t'habilles comme ça ? Combien de temps vous marchez dans le désert ? Est-ce que tu as des sous ? Qu'est-ce qu'on mange dans le désert ? D'où vient l'écriture Touareg ?

RENCONTRE AVEC UN ÉCRIVAIN

Cette année, l'écrivain Georges Foveau est revenu à la bibliothèque, dans le cadre de la manifestation "Commun'auteur" proposée par la CPA. Les rencontres avec les classes de CM1 et CM2, puis avec des lecteurs de tous âges, ont été riches en discussions. Si vous souhaitez découvrir Georges Foveau, vous pouvez consulter son site web : http://plumesdefoveau.free.fr et venir emprunter ses livres à la bibliothèque.

SALSA À LA BIBLIOTHÈQUE DE PEYNIER

Conjunto Massalia a entraîné le public sur la piste de danse, sur leurs rythmes latinos.
N'hésitez pas à écouter leurs albums sur leur site http://conjunto.free.fr

Ils ont été surpris d'apprendre qu'Abdou a un téléphone portable et que les enfants dans les oasis regardent les mêmes dessins animés qu'eux. Mais aussi d'imaginer qu'il leur faudrait une longue journée de marche avec les dromadaires pour aller de Peynier à Marseille, et qu'il existe une autre école pour les touaregs : l'école de la vie. Après les classes, Abdou a rencontré de nombreux visiteurs (merci à Josette Navas grâce à qui sa venue a été possible). Là encore des échanges enrichissants… et des envies de voyage dans le désert. Ça tombe bien, Abdou est guide et propose des circuits à la carte en dromadaire ou 4x4. Vous pouvez le contacter sur son site :
www.essendilene-voyages.com
et par mail essendilene.touareg@noos.fr

Autour d'Internet : stages à la bibliothèque

Cette année 2 animations autour d'Internet sont proposées à la Bibliothèque Municipale :

✔ **Internet Inter générations**

La bibliothèque a proposé un partenariat à l'IFAC, qui gère le Centre de Loisirs et l'Espace Jeunes de Peynier, pour mettre en place des stages d'initiation à Internet, animés par des adolescents et adressés aux seniors.
Ces initiations auront lieu pendant les vacances scolaires de février et d'avril 2008.
Pour Février : mercredi 13 jeudi 14 et vendredi 15 de 14h à 15h
Dans la limite des places disponibles.

✔ **Comment créer son Site Internet ?**

Sans programmation html, sur PC Windows
Stage gratuit à la bibliothèque de Peynier + hébergement du site gratuit pendant un an.
Ce stage s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'approprier l'outil Internet pour communiquer : individuels, associations, artistes, commerçants, …
2 x 3h + suivi annuel Vendredi ou samedi de 9 h à 12 h.
Plusieurs sessions en 2007-2008. Intervenant : M. Navas
Conditions : pas de débutant, savoir naviguer sur Internet, posséder un email personnel

Inscriptions et renseignements à la bibliothèque municipale
04 42 53 05 40 bibliotheque@ville-peynier.fr

CULTURE

Lire en fête

Cette année la bibliothèque a fêté le livre avec le spectacle Zazie dans le métro, présenté par Trioléo et Compagnie et offert par le Conseil Général. Environ 80 personnes ont pu apprécier la mise en scène dynamique de ce texte de Queneau plein de verve et d'humour.

Une fresque réalisée par les élèves de l'école primaire avec l'IFAC

Afin de décliner le thème de la ville à l'honneur de cette manifestation, la bibliothèque a ouvert son espace exposition aux talents : les lecteurs ont exposé photos mais aussi textes, peintures et sculptures. Vous pouvez retrouver les photos d'Eric Colomba (Arc Images) sur son site www.colomba.montaf.com

URBANISME

Des logements pour nos jeunes de Peynier et nos ménages à revenus modestes

Contre vents et marées, malgré toutes les attaques qu' a subies le projet de logements à caractère social localisé dans le quartier du Devançon, la réalisation devrait démarrer d'ici la fin de cette année. Par rapport à toutes ces complications, il est vraiment navrant de devoir amputer ce projet de dix appartements et de quatre villas et de priver ainsi nos résidents de logements potentiels.

Cette politique volontariste de production de logements sociaux ne se dément pas. La commune en mettant à disposition des bâtiments communaux, en usant de son droit de préemption urbain, en négociant avec son bailleur social va créer, dans le centre ancien du village, une douzaine de logements sociaux du type 1 au type 3.

Ces réalisations concernent la rue du Four et le cours Albéric Laurent et les travaux de rénovation devraient débuter, selon le degré d'avancement des dossiers, également d'ici la fin de cette année. La commune qui, compte tenu de sa taille inférieure aux 3500 habitants, n'est pas assujettie au quota des 20% de mise à disposition de logements sociaux, tend tout de même vers cet objectif. Les propositions d'aménagement qui vous ont été proposées lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme devraient nous autoriser, sans défigurer notre village, à flirter avec cette barre toute symbolique des 20%.

Dans la mesure du possible, nous continuerons dans cette voie avec toujours le même double objectif ; c'est-à-dire que nous privilégierons de nouvelles remises à niveau de notre centre ancien en mettant sur le marché des logements décents à des prix modérés.

URBANISME

La réforme des autorisations d'urbanisme

Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, a présenté la réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme, qui est entrée en vigueur le 1er octobre dernier. Cela concerne tous les dossiers déposés à compter de cette date, les dossiers déposés avant le 1er octobre restent soumis aux règles de procédure en vigueur au jour du dépôt.

Le lieu unique de dépôt des demandes reste la Mairie. Le service urbanisme est ouvert au public les mardi et jeudi matin de 9 h à 12 h.

Cette réforme a pour objectif de :

- Clarifier et regrouper les différentes procédures
- Garantir les délais et améliorer les conditions d'instruction des demandes
- Renforcer la sécurité juridique des autorisations et responsabiliser les acteurs…

… afin de faciliter l'acte de construire et contribuer au développement de l'accession à la propriété.

L'essentiel de la réforme

Des procédures regroupées

11 régimes d'autorisation et 5 déclarations avant la réforme, fusionnés après la réforme : en 3 permis de construire, d'aménager, de démolir, et une déclaration préalable. (anciennement déclaration de travaux)

Des champs d'application plus précis

La liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration n'était pas fixée de façon exhaustive dans le code, d'où la fragilité juridique de certaines décisions. Désormais le champ d'application des procédures est fixé de façon exhaustive.

Des délais d'instruction garantis

Un "délai de base" est fixé par les textes. Il figure sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en Mairie.

Ce délai est de :

- ✔ 1 mois pour les déclarations préalables
- ✔ 2 mois pour les permis de construire et les permis de démolir
- ✔ 3 mois pour tous les autres permis (d'aménager…).

Un délai différent peut être fixé lorsque certaines consultations sont nécessaires (Architecte des bâtiments de France pour les autorisations concernant le périmètre de protection autour d'un site classé, commission de sécurité pour les établissements recevant du public…).

Cette majoration de délai, doit impérativement être notifiée au plus tard un mois après le dépôt du permis et ne peut pas être modifiée ultérieurement, sauf cas exceptionnels limitativement énumérés par les textes.

Si le dossier est incomplet, les pièces manquantes doivent également être demandées le premier mois. Une demande de pièce manquante notifiée après le premier mois n'aurait pas pour effet de suspendre le délai d'instruction.

A la fin du 1er mois, le demandeur connaît donc précisément le délai dans lequel la décision doit intervenir.

Un contenu précis des dossiers de demande

Les textes précisent de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable.

Un bordereau de pièces à joindre, comme une "check-list", est mis en place dans les formulaires de demande de permis ou de déclaration préalable afin de permettre au demandeur de connaître avec certitude les pièces à joindre à son dossier.

L'achèvement des travaux

La réforme modernise le régime du contrôle de la conformité des travaux et introduit le mécanisme suivant : c'est le constructeur et son architecte, dans la déclaration d'achèvement des travaux, qui certifient qu'ils ont bien respecté le permis.

L'autorité responsable pourra contrôler la conformité des travaux et, le cas échéant, la contester, dans un délai de 3 mois (5 dans les secteurs protégés). Passé ce délai, elle sera réputée n'avoir pas contesté la conformité des travaux. Dans certains cas, le contrôle est obligatoire.

Pour tout renseignement

Tous les imprimés sont disponibles en Mairie au service urbanisme, ou sur www.urbanisme.equipement.gouv.fr

Nous vous rappelons que pour la construction de maison individuelle d'une superficie égale ou supérieure à 170 m² vous devez faire appel obligatoirement à un architecte.

Si vous devez disposer d'un dispositif d'assainissement non collectif, vous devez au préalable de votre dépôt de permis, obtenir l'avis du SPANC, le service public d'assainissement non collectif de la CPA.

Enfin, nous vous recommandons, avant tout dépôt de permis, de consulter notre architecte conseil, M. Costamagna.

Dans tous les cas, et pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter Mme Marie Luce et Mme Lagarde qui reçoivent au service urbanisme les mardi et jeudi de 9 h à 12 h.

Durant le printemps et l'été, de nombreuses expositions ont animé les murs de la Galerie Municipale de l'Oustau…

Ça s'est passé à l'Oustau…

Le programme réservé aux visiteurs était varié avec les expositions de :

- ✔ deux ateliers de peintures,
- ✔ une trentaine d'artistes peintres et sculpteurs,
- ✔ de photos,
- ✔ de broderies , de boutis, de dentelles,
- ✔ de porcelaines,
- ✔ d'objets de décoration d'intérieur faits mains.

Les enfants de la Vallée de l'Arc et l'école d'aquarelle et de Broderie du Foyer Rural ont également exposé leurs œuvres.

L'événement marquant fut, en mai, la grande exposition sur l'Afrique, en partenariat avec la Bibliothèque Municipale. L'Oustau avait pris un petit air d'Afrique avec des toiles sur le continent africain mais aussi de l'artisanat : masques, objets utilitaires, sculptures, objets de défense ou de chasse… Denombreux pays étaient représentés : Bénin, Niger, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Haute-Volta et bien d'autres encore… A noter, l'exposition des œuvres peintes de Clément Yao Akuesson, peintre béninois, mais aussi musicien et chanteur qui, accompagnés de ses 16 percussionnistes, a fait vibrer les rues du village lors du vernissage de l'exposition.

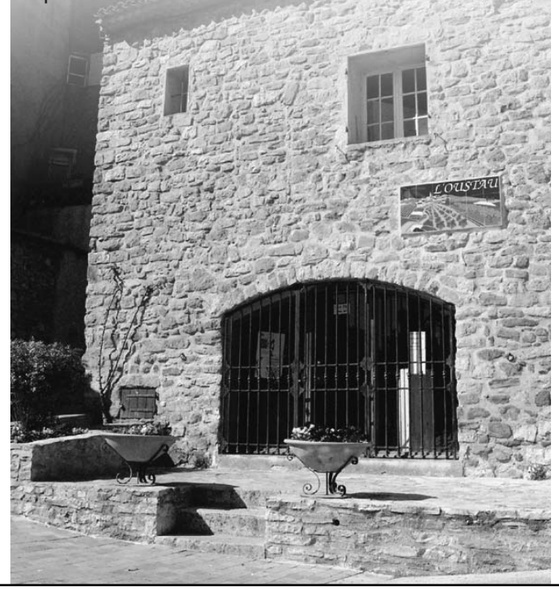

Sur les chemins de notre mémoire

Hommage aux légionnaires ukrainiens

Le saviez-vous ? Il existe à Peynier une stèle rappelant le souvenir de légionnaires ukrainiens engagés dans la Légion Etrangère et stationnés à Peynier en 1940, juste après l'armistice. Le 30 juin, le Maire de Peynier, accompagné de militaires ukrainiens et des enfants de l'école, a déposé une gerbe au pied de ce monument situé à La Garenne. Un moment émouvant qui rappelle un souvenir peu connu de l'histoire de notre village.

Académie du Tambourin : les sons de la Provence

Le 14 avril, la salle du Centre Socioculturel a résonné des sons joyeux des tambourins. Grâce à un programme varié, allant des morceaux traditionnels de la Provence aux arrangements de grands airs de Mozart, les virtuoses de l'Académie du Tambourin ont enchanté le public peyniéren.

Ballet Preljocaj

Le prestigieux ballet Preljocaj s'est déplacé à Peynier, le temps d'une représentation exceptionnelle. Chorégraphe mondialement connu, installé à Aix-en-Provence, Angelin Prejlocaj et ses danseurs nous ont présenté leur art, un art contemporain de la danse.

BALLET PRELJOCAJ
CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL

Feux de la Saint Jean

Ils étaient venus nombreux admirer les feux allumés pour l'occasion ainsi que les danses folkloriques du groupe "Lei Dindouletto dou Roucas".

Les fêtes traditionnelles

Fêtes de la Saint Pierre et de la Saint Michel

Cette année encore, le repas de la Saint Michel a rassemblé de nombreux convives, sous le chaud soleil de septembre. Eclats de rires et bonne humeur étaient encore une fois au rendez-vous.

La fête traditionnelle de la Saint Pierre s'est déroulée avec toujours autant de bonheur et de convivialité. Parmi les nombreuses manifestations proposées nous avons pu découvrir un spectacle de cabaret.

2ème Fête du quartier des Pourraques

"Je voudrais des prairies peintes en rouge et des arbres peints en bleu" (Baudelaire).

Chaque année à la réunion des habitants de ce quartier, une couleur est mise à l'honneur. En 2007, ce fut le Bleu.

Un beau ciel bleu pour notre 2ème rencontre de Pourraquiens. Retrouvailles et nouveaux visages. Après un partage chaleureux, une œuvre collective a été réalisée : un tableau aux multiples couleurs, et les enfants n'ont pas manqué d'y participer… La dominante rouge sera sans doute la prochaine et 3ème couleur pour 2008.
Une initiative sympathique qui inspirera peut être d'autres Peyniérens.

ÇA S'EST PASSÉ À PEYNIER

Les Nuits Musicales de la Sainte Victoire
Peynier

2ème festival des

"Nuits Musicales de la Sainte Victoire"

Première mondiale aux Nuits Musicales de la Sainte Victoire

L'édition 2007 des Nuits Musicales de la Sainte Victoire a rendu hommage à Maria Callas à travers un spectacle inédit imaginé par le chef d'orchestre Grigori Penteleïtchouk et Eve Ruggieri : "Raconter Tosca en musique". Durant 4 jours, le Théâtre de Verdure a affiché complet : ce sont plus de 5 000 personnes qui ont assisté aux différents concerts.

Dans un décor majestueux, l'émotion musicale est au rendez-vous.

Lorsque Grigori Penteleïtchouk, chef d'orchestre, a sillonné la Sainte-Victoire, il a imaginé ce site magnifique vibrant des plus beaux sons. Les Nuits Musicales de la Sainte Victoire ont vu le jour. De nombreux partenaires se sont mobilisés pour y associer les plus belles voix européennes.
Des œuvres immortelles et populaires sont programmées. Cette année, c'est au travers de Tosca de Puccini que le festival a rendu hommage à l'art lyrique. La présence d'Eve Ruggieri a permis au public de comprendre la portée théâtrale et universelle de l'œuvre. Autre temps fort des Nuits musicales : une soirée dédiée à Maria Callas a été programmée en ouverture, en présence de deux grandes artistes lyriques.